

Délibération n°35

Effectif légal du conseil
communautaire :
61

Nombre de conseillers
en exercice :
61

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
57

Nombre de votants :
57

Date de convocation :
12 février 2020

Date d'affichage du
compte-rendu :
26 février 2020

Objet :

**Piscine Béatrice Hess : tarifs
à compter du 1^{er} septembre
2020**

L'AN deux mille vingt le mardi 18 février, le conseil communautaire, convoqué le 12 février 2020 s'est réuni à l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Jacques VIGNERON, **titulaires.**

Mme Marie-Christine VALLENET **suppléant.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES, remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller communautaire suppléant
- M Jacquie DIOGON, a donné pouvoir à M Pierre PECOUL
- M Jacques LAMY, a donné pouvoir à Mme Michèle GRENET
- M Fabrice MAGNET, a donné pouvoir à Mme Anne-Karine QUEMENER
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à Mme Régine PERRETON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD
- Mme Catherine VILLER-MICHON, a donné pouvoir à M Jean-Pierre BOISSET
- M Nicolas WEINMEISTER, a donné pouvoir à Mme Catherine HOARAU

Absents :

- M Pierre CERLES
- Mme Emilie LARRIEU
- M Thierry ROUX
- Mme Marie-Hélène SANNAT

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M Yves LIGIER

Rapport n°35 – Piscine Béatrice Hess : tarifs à compter du 1^{er} septembre 2020

Vu l'arrêté préfectoral n°18-02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV),

Vu la délibération n°20190423.31 du conseil communautaire du 23 avril 2019 portant approbation des tarifs 2019-2020 des activités aquatiques et pédagogiques annuelles de la piscine Béatrice Hess,

Vu la délibération n°20190709.22 du conseil communautaire du 9 juillet 2019 portant approbation des tarifs 2019-2020 de la piscine Béatrice Hess,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs de la piscine Béatrice Hess, applicables à compter du 1^{er} septembre 2020,

Considérant que les évolutions tarifaires des dernières années et leur impact sur la fréquentation et les recettes, incitent au maintien des tarifs existants,

Considérant les tarifs figurant en annexe,

Le conseil communautaire, sur proposition du Président et à l'unanimité :

- **approuve les tarifs tels que présentés dans la grille annexée, applicables à compter du 1^{er} septembre 2020.**

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 19 février 2020***

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20200218-
DELIB2020021835-DE
Date de télétransmission : 25/02/2020
Date de réception préfecture : 25/02/2020

Proposition tarifs 1er sept 20

Produit	Tarifs à compter du 1er septembre 2020			
	Communautaires		Extérieurs	
	Tarif normal	Tarif réduit*	Tarif normal	Tarif réduit*
Produits de base				
Entrée unitaire	3,40 €	2,00 €	4,95 €	3,30 €
Abonnement 10 entrées	26,00 €	16,00 €	38,00 €	26,00 €
Abonnement 20 entrées + 2 offertes	52,00 €	32,00 €	76,00 €	52,00 €
Abonnement 30 entrées + 3 offertes	78,00 €	48,00 €	114,00 €	78,00 €
Abonnement trimestriel	49,00 €	29,00 €	72,00 €	48,00 €
Abonnement annuel	163,00 €	96,00 €	240,00 €	160,00 €
Billet famille (1 adulte + 3 enfants au moins ou 2 adultes +1 enfant et plus)	8,50 €		13,00 €	
Autres activités				
Forfait unitaire hammam + entrée	6,70 €		8,10 €	
Supplément hammam (hors entrée piscine)	4,00 €		4,00 €	
10 suppléments hammam (hors entrée piscine)	30,50 €	18,00 €	30,50 €	20,40 €
Forfait unitaire aquabike + entrée	7,60 €		9,00 €	
Supplément Aquabike libre (hors entrée piscine)	5,00 €		5,00 €	
10 suppléments aquabike libre (hors entrée piscine)	38,00 €	22,40 €	38,00 €	25,40 €
Tarifification collective				
	Tarif 18 ans et plus	Tarif moins de 18 ans	Tarif 18 ans et plus	Tarif moins de 18 ans
Comités d'entreprises - abonnement 10 entrées	25,00 €	15,40 €		
Comités d'entreprises - 20 entrées + 2 offertes	50,00 €	30,80 €		
Comités d'entreprises - 30 entrées + 3 offertes	75,00 €	46,20 €		
Comités d'entreprises - abonnement 10 séances hammam	29,30 €			
Comités d'entreprises - abonnement 10 séances aquabike libre	36,50 €			
Groupes	2,70 €	1,60 €	4,00 €	2,70 €
Groupes intercommunaux	0,00 €	0,00 €	4,00 €	2,70 €
Forfait anniversaire : Entrées enfants (10 maximum à partir de 7 ans) et accompagnants (2 maximum) + 1h d'animation sur le bassin + 4h de location de la salle de reunion			60,00 €	

Accusé de réception en préfecture
 063-200070753-20200218-
 DELIB2020021835-DE
 Date de télétransmission : 25/02/2020
 Date de réception préfecture : 25/02/2020

06 28 500 35 35

Proposition tarifs 1er sept 20

Produit	Tarifs à compter du 1er septembre 2020			
	Communautaires		Extérieurs	
Activités communautaires	Tarif normal	Tarif réduit (QF 1 à 3)	Tarif normal	Tarif réduit (QF 1 à 3)
Ecole de Natation Intercommunale 1 séance	5,00 €	3,00 €	6,00 €	4,00 €
Ecole de natation intercommunale 10 achetées - 2 offertes	50,00 €	30,00 €	60,00 €	40,00 €
Ecole de Natation Intercommunale paiement au semestre	67,50 €	36,00 €	81,50 €	48,00 €
Ecole de Natation Intercommunale abonnement annuel	135,00 €	72,00 €	163,00 €	96,00 €
Natation Adulte 1 séance	5,00 €	3,00 €	6,00 €	4,00 €
Natation adulte 10 achetées - 2 offertes	50,00 €	30,00 €	60,00 €	40,00 €
Natation Adulte paiement au semestre	67,50 €	36,00 €	81,50 €	48,00 €
Natation Adulte abonnement annuel	135,00 €	72,00 €	163,00 €	96,00 €
Aquagym 1 séance	6,00 €	4,00 €	8,00 €	5,00 €
Aquagym 10 achetées - 2 offertes	60,00 €	40,00 €	80,00 €	50,00 €
Aquagym abonnement au semestre	80,00 €	42,00 €	96,00 €	57,00 €
Aquagym abonnement annuel	137,00 €	72,00 €	166,00 €	98,00 €
Aquabike 1 séance	8,50 €	6,50 €	10,50 €	7,50 €
Aquabike pack 10 achetées - 2 offertes	85,00 €	65,00 €	105,00 €	75,00 €
Aquabike abonnement au semestre	132,00 €	70,00 €	165,00 €	97,00 €
Aquabike abonnement annuel	228,00 €	120,00 €	285,00 €	168,00 €
Aquatraining 1 séance	8,50 €	6,50 €	10,50 €	7,50 €
Aquatraining 10 achetées - 2 offertes	85,00 €	65,00 €	105,00 €	75,00 €
Aquatraining abonnement au semestre	132,00 €	70,00 €	165,00 €	97,00 €
Aquatraining abonnement annuel	228,00 €	120,00 €	285,00 €	168,00 €
Natation prénatale 1 séance ⁽¹⁾	6,20 €	3,30 €	7,75 €	4,60 €
Natation prénatale pack 5 séances ⁽¹⁾	25,00 €	15,00 €	30,00 €	20,00 €
Natation prénatale pack 10 achetées - 2 offertes ⁽¹⁾	50,00 €	30,00 €	60,00 €	40,00 €
Anais 1 séance ⁽¹⁾	6,20 €	3,30 €	7,75 €	4,60 €
Anais pack 5 séances ⁽¹⁾	25,00 €	15,00 €	30,00 €	20,00 €
Anais pack 10 achetées - 2 offertes ⁽¹⁾	50,00 €	30,00 €	60,00 €	40,00 €

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20200218-
DELIB2020021835-DE
Date de télétransmission : 25/02/2020
Date de réception préfecture : 25/02/2020

Proposition tarifs 1er sept 20

Produit	Tarifs à compter du 1er septembre 2020	
	Communautaires	Extérieurs
Location salle de réunion		
Association adhérente à une Fédération Française de Sports Aquatiques et à la Fédération Française de Triathlon	0,00 €	
Location pour 1 heure	9,50 €	14,00 €
Location pour une journée	55,00 €	80,00 €
Location d'une ligne d'eau et/ou du bassin ludique durant 1 heure (1/2 Bl = 1 ligne, 1 Bl = 2 lignes)		
Collège	19,30 €	
Lycée	14,70 €	
Association adhérente à une Fédération Française de Sports Aquatiques, à la Fédération Française de Triathlon et Centre de Secours	0,00 €	15,00 €
Autre organisme et association (sans surveillance)	15,00 €	22,00 €
Autre organisme et association avec activité lucrative (sans surveillance)	22,00 €	43,00 €
Ecole primaire	0,00 €	40,00 €
Ecole primaire non communautaire en RPI avec une école primaire communautaire	0,00 €	
Location du hammam durant 1 heure		
Organisme et association	25,30 €	37,50 €
Forfait surveillance applicable aux écoles primaires non communautaires		
Surveillance / intervention pédagogique par un éducateur sportif par bassin et par heure	27,40 €	
Forfait surveillance (à l'heure)		
Surveillance sur temps public pour association adhérente à une Fédération Française de Sports Aquatiques	15,20 €	30,40 €
Forfait horaire pour une séance d'aquabike: location du bassin + aquabikes		
Organisme et association avec activité payante (sans surveillance)	70,00 €	120,00 €
redevance pour leçon de natation à titre privé (par cours et par personne)	3,75 €	
Redevance pour leçon de natation à titre privé - public handicapé (par cours et par personne)	2,10 €	
Pénalités		
Achat et renouvellement de la carte du contrôle d'accès (abonnement)	2,10 €	
Perte de l'ensemble clé-bracelet des vestiaires publics	9,00 €	
Perte de la clé des vestiaires collectifs	69,00 €	

- enfant de moins de 3 ans : accès gratuit

*Tarifs réduits sur présentation de justificatifs: - moins de 18 ans - QF 1 à 3 - étudiants, RSA, demandeurs d'emploi et ayants droit et familles nombreuses - +65 ans - handicapés

⁽¹⁾ 1 séance d'essai gratuite

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20200218-
DELIB2020021835-DE
Date de télétransmission : 25/02/2020
Date de réception préfecture : 25/02/2020

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20200218-
DELIB2020021835-DE
Date de télétransmission : 25/02/2020
Date de réception préfecture : 25/02/2020